



## **ASSISTANT PARTAGE** **Discipline médicale :** **HEPATO-GASTROENTEROLOGIE**

### **1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil - CH de Dreux**

Le centre hospitalier Victor-Jousselin de Dreux est un établissement public de santé au service d'une population de 140 000 habitants. Situé au carrefour de trois régions (Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Normandie) et quatre départements (Eure-et-Loir, Yvelines, Eure et Seine-Maritime), et à 35 minutes de Chartres et 50 minutes de Paris (train direct de la gare Montparnasse), il est le premier employeur de l'agglomération avec plus de 2 000 professionnels dont 276 médecins.

Doté d'un plateau technique complet, le centre hospitalier de Dreux offre toute la gamme de diagnostic et de soins en médecine, chirurgie et obstétrique ainsi que les soins de suite et de longue durée.

Siège départemental du SAMU, du Cegidd, du centre AMP, il est aussi un établissement de référence pour de nombreuses spécialités et a ouvert le premier centre de simulation en santé d'Eure-et-Loir.

Le centre hospitalier comprend par ailleurs une unité de recherche clinique et accueille chaque année des internes de 3e cycle.

### **2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### **3. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : Service Hépato-gastroentérologie et Oncologie digestive CH DREUX

Pôle de rattachement : Médecine de spécialité

Chef de service : Alain LANDAU [alandau@ch-dreux.fr](mailto:alandau@ch-dreux.fr) tel : 0237515300 DECT 7413

Composition de l'équipe médicale :

- PH TP : Dr Alexis BEZET, Dr Benoit CHRYSOSTOME, Dr Emmanuel CUILLERIER, Dr Alain LANDAU, Dr Aicha SAADI, Dr Roxana STAN-IUGA ;

- Assistant temps plein Hépato-Gastroentérologie : Dr Anca HURDUC ;

- Assistant temps plein en médecine générale : Dr Jessica HAQUE ;

- 1 à 2 internes de spécialité et 1 à 2 externes

Nombre de lits : 25 lits hospitalisation complète, 3 lits HDS, 4 lits HDJ médecine 5 à 6 lits HDJ Oncologie digestive

Nombre de places : Médecine : 272 Chirurgie : 77 Gynéco-obstétrique : 43 Psychiatrie : 96 Moyen séjour : 116 Long séjour : 92 Hébergement : 179 Total : 875

Plateau technique : Endoscopies diagnostiques et thérapeutiques avec et sans AG (prothèse, plasma argon, hémostase, entéroscopie, polypectomies, mucosectomie, corps étrangers, etc). Proctologie médico-chirurgicale. Video-capsules colon et grêle et fibroscanner. Astreinte endoscopie 24h/24 et 7j/7

Autres : Scanner, IRM, radiologie interventionnelle, chirurgie viscérale et carcinologique, chirurgie ambulatoire, Réanimation, SAMU départementale.

#### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Hépato-gastroentérologie

Pôle de rattachement : Pôle pathologies digestives, hépatiques et endocriniennes.

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dominique PERROTIN - dominique.perrotin@univ-tours.fr  
02-47-47-59-65

Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 5 PH, 1 PH mi-temps, 2 CCA, 2 assistants

Nombre de lits : 36 lits Trousseau + 5 lits Bretonneau (oncologie)

Nombre de places : 16 lits hôpital de jour Trousseau + hôpital de jour oncologie Bretonneau

Plateau technique : endoscopie digestive.

Autres : TIPS, biopsies hépatiques...

#### 5. Missions confiées

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH de Dreux

Responsabilité secteur d'hospitalisation de 14 lits en lien avec médecin sénior ;

Participation à la contre-visite sur le secteur d'hospitalisation ;

Endoscopies diagnostiques et thérapeutiques avec et sans AG avec plages dédiées en lien avec médecin sénior ;

Participation permanence des soins (astreinte opérationnelle) selon degré d'autonomie en endoscopie en lien avec médecin sénior ;

Participation aux avis spécialisés en lien avec médecin sénior ;

Participation aux consultations de spécialité ;

Participation RCP hebdomadaire Hépato-Gastroentérologie ;

Participation RCP hebdomadaire Cancérologie digestive ;

Participation RCP mensuelle MICI et chirurgie carcinologique recours

Participation RCP recours mensuelle ;

Participation à la Bibliographie mensuelle ;

Formation video-capsule grêle et colon ;

Formation Fibroscanner ;

Formation Proctologie médico-instrumentale ;

#### 6. Les compétences à développer

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service du CH de Dreux

Autonomie dans la démarche diagnostique et la prise de décision thérapeutique en Hépato-Gastroentérologie

Autonomie dans la démarche diagnostique et la prise de décision thérapeutique en Cancérologie digestive

Autonomie en Endoscopie diagnostique et thérapeutique (hors CPRE/Echo-endo)

Autonomie sur le plateau technique non invasif (Video-capsule et fibroscanner)

#### 7. L'organisation de la permanence des soins

Dans l'établissement d'accueil : CH de Dreux :

- Permanence des soins dans la spécialité avec astreinte opérationnelle endoscopie digestive 24h /24 et 7J /J avec possibilité de participation à l'astreinte selon autonomie en endoscopie.

Pas de garde aux urgences

#### 8. Les valences (enseignement/ recherche)

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil

Formation médicale avec enseignement assuré lors de l'activité clinique et durant les RCP/biblio avec aide à la publication possible sur le site. Participation active protocoles recherche clinique nationaux et PHRC régionaux

<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Dr A LANDAU Chef de service - Service Hépatogastroentérologie et Oncologie digestive CH DREUX Alain LANDAU <a href="mailto:alandau@ch-dreux.fr">alandau@ch-dreux.fr</a> tel : 0237515300 DECT 7413
Plateau technique endoscopies diagnostiques et thérapeutiques avec et sans AG avec plages dédiées ; Participation permanence des soins (astreinte opérationnelle) selon autonomie en endoscopie en lien avec médecin sénior ; Formation video-capsule grêle et colon ; Formation Fibroscanner ; Formation Proctologie médico-instrumentale ; Responsabilité secteur d'hospitalisation en lien avec médecin sénior ; Participation aux avis spécialisés en lien avec médecin sénior ; Participation RCP hebdomadaire Hépatogastroentérologie ; Participation RCP hebdomadaire Cancérologie digestive ; Participation RCP recours MICI et Chirurgie carcinologique Participation à la Bibliographie mensuelle ; Participation recherche clinique et aide à la publication en lien avec Unité Recherche Clinique du CH Participation formation régionale Mise à disposition d'un bureau partagé dans le service avec poste informatique Mise à disposition bibliothèque médicale informatisée avec abonnements toutes spécialités accessibles.
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Mise à disposition logement à l'internat du CH de Dreux
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Possibilité de prolonger son assistantat spécialisé après la période de l'assistantat partagée au CH de Dreux
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui selon le barème réglementaire
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil  Participation actives protocoles régionaux (PHRC) et nationaux Participation active aux séminaires régionaux dans la spécialité Visioconférence Transfert images / PACS et RCP dont recours Renaten Centre



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : URGENCES ADULTES

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le centre hospitalier Victor-Jousselin de Dreux est un établissement public de santé au service d'une population de 140 000 habitants. Situé au carrefour de trois régions (Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Normandie) et quatre départements (Eure-et-Loir, Yvelines, Eure et Seine-Maritime), et à 35 minutes de Chartres et 50 minutes de Paris (train direct de la gare Montparnasse), il est le premier employeur de l'agglomération avec plus de 2 000 professionnels dont 276 médecins.

Doté d'un plateau technique complet, le centre hospitalier de Dreux offre toute la gamme de diagnostic et de soins en médecine, chirurgie et obstétrique ainsi que les soins de suite et de longue durée.

Siège départemental du SAMU, du Cegidd, du centre AMP, il est aussi un établissement de référence pour de nombreuses spécialités et a ouvert le premier centre de simulation en santé d'Eure-et-Loir.

Le centre hospitalier comprend par ailleurs une unité de recherche clinique et accueille chaque année des internes de 3e cycle.

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisées (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil - SAU CH DREUX

Nom du service : Service urgences adulte

Pôle de rattachement : Hospitalisations non programmées comprenant Samu smur ; réanimation soins continus, médecine polyvalente

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr François DELEFOSSE ; mail [fdefosse@ch-dreux.fr](mailto:fdefosse@ch-dreux.fr); téléphone 0237515169

Composition de l'équipe médicale : 14 PH dont 7 temps partiel, 3 praticiens associés, internes de nombre variable en fonction des semestres

Nombre de lits : 11 lits d'HTCD

Nombre de places : 9 boxes d'examen, 2 places en déchoquage, 2 salles de consultation circuit court

Plateau technique :

Service de radiologie avec scanner, IRM, radiologie interventionnelle garde H24,

chirurgie viscérale et carcinologique, orthopédie, urologie, ORL, avec gardes H24

Réanimation soins continus, Soins intensifs en cardiologie et en neurologie avec gardes H 24,

Maternité gynécologie avec garde H24

<p>Pédiatrie avec un accueil des urgences H24  Autres :  Médecine : 272 ,Chirurgie : 77 Gynéco-obstétrique : 43 Psychiatrie : 96 Moyen séjour : 116 Long séjour : 92  Hébergement : 179 Total : 875</p>
<p><b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b></p> <p>Nom du service : Département de Médecine d'Urgence (DMU)  Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation-Urgences (NRU)  Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Saïd LARIBI, 02 47 47 81 09 - <a href="mailto:s.laribi@chu-tours.fr">s.laribi@chu-tours.fr</a>  Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 2 CCA, 31 PH/PHC, 8 assistants  Nombre de lits : UHCD : 18  Nombre de places : 27  Plateau technique :TDM/IRM - Chirurgie - Échographie - coronarographie - Thrombolyse/Thrombectomie  Autres :</p>
<p><b>5. Missions confiées</b></p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH de Dreux</p> <p>Médecin d'accueil ; prise en charge des patients dans les différents circuits de soins : Long, court, déchoquage, HTCD. Participation aux gardes. Présence H24 d'un urgentiste inscrit à l'ordre  Missions soins (Urgences/SAMU-SMUR)</p>
<p><b>6. Les compétences à développer</b></p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH de Dreux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie dans la prise en charge des patients venant aux urgences, quelle que soit la demande</li> <li>- Supervision et organisation de l'accueil</li> <li>- Organisation des flux, conduite en cas d'afflux de patients.</li> <li>- Prise en charge de patients en HTCD</li> <li>- Autonomisation dans la prise en charge du déchoquage, en relation avec les différents spécialistes.</li> <li>- Leadership dans la coordination de l'équipe</li> </ul>
<p><b>7. L'organisation de la permanence des soins</b></p> <p>Au CH de Dreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité est exclusivement celle du service d'urgence, Cf « missions confiées ». Pas de participation à la permanence des soins dans les autres services de l'hôpital.</li> <li>- Gardes dans le service, conjointement avec un médecin urgentiste</li> </ul> <p>Au CHU de Tours :  Gardes senior Urgences/SAMU-SMUR</p>
<p><b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et enseignement en continu, au lit du patient.</li> <li>- Participation aux staffs quotidiens.</li> <li>- Tenue et actualisation des protocoles.</li> <li>- Possibilité de participation à la recherche clinique</li> <li>- Encadrement des internes et des externes au lit du malade - séances de bibliographie</li> </ul>
<p><b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <p>Au CH de Dreux :  Les moyens sont ceux d'un service d'urgence avec ses différents secteurs : Accueil, déchoquage, circuit long = patients en brancards, circuit court = patients ambulatoires, salle de plâtre, sutures, appareil d'échographie, VNI ;  Lien direct avec le service de radiologie et son plateau technique, la réanimation</p>
<p><b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>Mise à disposition logement à l'internat du CH de Dreux</p>

<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Postes de PH disponibles au SAU, possibilité de postes partagés avec le SAMU SMUR du CH de Dreux
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui selon le barème réglementaire
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
<p>Possibilité de participation à des protocoles régionaux, à des congrès régionaux</p> <p>Distance géographique importante - Bon relationnel entre les chefs de service des urgences de la région.</p>